



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
4 mars 2021
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-seizième session

Conseil économique et social

Session de 2021

23 juillet 2020-22 juillet 2021

Point 18 b) de l'ordre du jour annoté*

**Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
science et technique au service du développement**

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été élaboré conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies était prié d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Il présente les principales activités menées en 2020 par les parties prenantes. Il a été établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur la base des renseignements communiqués par les organismes du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales et parties prenantes.

* E/2021/1.



Introduction

1. Le présent rapport a été élaboré en application de la résolution 2006/46 du Conseil économique et social. Il contient des renseignements communiqués par 29 organismes du système des Nations Unies et autres organisations internationales et parties prenantes en réponse à une lettre du Secrétaire général de la CNUCED les invitant à présenter des contributions sur les tendances, les réalisations et les difficultés liées à la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), ainsi que des informations complémentaires réunies par la CNUCED¹. Il est donné ici une vue d'ensemble des activités menées et des progrès réalisés en 2020.

I. Principales tendances

A. La pandémie

2. L'année 2020 a été l'occasion d'essayer d'édifier une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement telle qu'imaginée lors du SMSI. Tout au long de l'année, les mesures à prendre pour remédier aux effets sanitaires et économiques de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ont été au cœur des préoccupations de l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'autres organisations internationales, des gouvernements et d'autres parties prenantes, comme en témoignent les nombreux programmes, initiatives et publications cités dans le présent rapport.

3. Les technologies numériques ont joué un rôle crucial dans la lutte contre la pandémie et le renforcement de la résilience. L'utilisation des mégadonnées et de l'intelligence artificielle a facilité les interventions de santé publique et la mise au point de vaccins. Les gouvernements et les autorités sanitaires ont utilisé les nouveaux médias pour diffuser des informations et fournir des services numériques afin d'accélérer la surveillance et le dépistage des infections. En raison des restrictions imposées à la circulation en vue de freiner la propagation du virus, des millions d'entreprises et d'employés ont dû recourir au travail à distance, en utilisant Internet et des plateformes de vidéoconférence. Les écoles et les universités ont fermé, et de nombreux jeunes ont suivi leurs cours en ligne. La progression du commerce électronique s'est accélérée, tant sur les marchés internationaux que nationaux². L'utilisation des plateformes de divertissement en ligne s'est également répandue. Il est probable que ces tendances perdureront après la pandémie, accélérant les changements déjà visibles dans les domaines économique, social et culturel, qui découlent de la dématérialisation.

¹ Association pour le progrès des communications (APC) ; Banque mondiale ; Centre du commerce international (ITC) ; Commission de l'Union africaine ; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; Commission économique pour l'Europe (CEE) ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; Conseil de l'Europe ; Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA) ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Groupe des Nations Unies sur la société de l'information ; Internet Society ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Organisation météorologique mondiale (OMM) ; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ; Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; Organisation mondiale du commerce (OMC) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Secrétariat du Forum sur la gouvernance d'Internet ; Union internationale des télécommunications (UIT). Voir [https://unctad.org/publications-search?f\[0\]=product%3A667](https://unctad.org/publications-search?f[0]=product%3A667).

Note : Tous les sites Web mentionnés dans les notes de bas de page ont été consultés le 24 février 2021.

² Voir https://unctad.org/system/files/official-document/dtlstictinf2020d1_en.pdf.

4. Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont contribué à atténuer les effets de la pandémie ; néanmoins, cette atténuation a été inégale, et la pandémie a eu de graves effets sur l'économie. On estime que l'économie mondiale s'est contractée de plus de 4 % en 2020³, creusant les inégalités et rendant plus difficile encore la réalisation des objectifs de développement durable. Les personnes qui ne disposaient pas d'un accès à Internet à un coût abordable ont été désavantagées par rapport à celles qui en disposaient, les travailleurs manuels et les travailleurs occasionnels ont été moins à même de travailler en ligne que les autres, et les enfants qui n'avaient pas accès aux ordinateurs et à Internet ont été défavorisés dans le domaine de l'éducation. Les familles sans connexion à Internet n'ont pas pu faire leurs achats en ligne. Par là même, la pandémie a mis en évidence qu'il est essentiel de disposer d'un accès à un coût abordable aux ressources numériques pour participer pleinement à la société.

5. D'autres problèmes se sont également posés. L'augmentation de la demande a exercé une pression accrue sur les infrastructures de communication, même si les réseaux se sont révélés plus résistants que prévu. Parallèlement aux informations fiables qui ont été diffusées concernant la pandémie, les informations fausses et trompeuses se sont généralisées, phénomène que l'OMS a qualifié d'infodémie⁴. Le rôle joué par les données relatives à la santé et par les autres données dans la lutte contre la maladie a soulevé de nouvelles questions ayant trait à la vie privée et la protection des données. L'utilisation croissante des TIC dans tous les secteurs a fait naître de nouvelles menaces pour la cybersécurité.

6. La pandémie de COVID-19 a donc posé problème à toutes les parties prenantes concernées par les textes issus du SMSI et les objectifs de développement durable. L'accélération du rythme d'utilisation des TIC offre l'occasion de tirer des enseignements qui peuvent contribuer à optimiser les perspectives, à atténuer les risques et à permettre aux parties prenantes et aux sociétés de mieux se reconstruire une fois la crise passée.

B. Connectivité, accès à Internet et utilisation d'Internet

7. L'accès à Internet et au haut débit a continué à se développer dans le monde entier, mais il reste des défis majeurs à surmonter si l'on veut atteindre la cible des objectifs de développement durable relative à l'accès universel à Internet. Dans les pays développés, la quasi-totalité de la population peut désormais accéder aux réseaux de quatrième génération (4G), alors que moins de la moitié des habitants des pays les moins avancés (PMA) le peuvent.

8. Dans le monde, le nombre de foyers qui ont accès à Internet est deux fois plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales, et il existe un écart important entre les sexes pour ce qui est de l'accès à Internet et de son utilisation ; selon les estimations, 55 % des hommes et 48 % des femmes utilisent Internet, mais l'écart est beaucoup plus important dans les PMA, où 15 % seulement des femmes utilisent Internet. La connectivité ne suffit pas à elle seule à garantir l'inclusion dans la société de l'information. Les personnes dotées de compétences numériques limitées ne peuvent pas exploiter pleinement les ressources disponibles en ligne. La qualité, la vitesse, la fiabilité et l'accessibilité financière de l'accès à Internet sont également des aspects essentiels. Les données restent chères dans plus de la moitié des économies mondiales, alors que l'objectif de la Commission « Le large bande au service du développement durable » est que les services à haut débit d'entrée de gamme coûtent moins de 2 % du revenu national brut mensuel par habitant⁵.

9. La question de l'accessibilité financière est multidimensionnelle. L'investissement dans les infrastructures et leur mise en service, notamment s'agissant de l'électricité, la tarification du spectre radioélectrique décidée par les gouvernements et les autorités de réglementation, l'absence de concurrence entre opérateurs de télécommunications et la taxation des services liés aux TIC sont autant de facteurs qui ont une incidence sur le prix de la connectivité⁶. La modicité

³ <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/09/30/world-economic-outlook-october-2020>.

⁴ <https://www.who.int/news/item/11-12-2020-call-for-action-managing-the-infodemic>.

⁵ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx>.

⁶ <https://www.itu.int/en/myitu/Publications/2020/09/18/07/52/The-State-of-Broadband-2020> ;
<https://www.gsma.com/spectrum/resources/effective-spectrum-pricing/> ;
<https://www.itu.int/en/mediacentre/backgrounders/Pages/affordability.aspx>.

des revenus potentiels liée à la faiblesse de la demande, notamment dans les zones rurales et peu peuplées, peut faire grimper le prix⁷. En outre, le faible niveau du revenu disponible augmente les coûts relatifs. Les gouvernements ont donc un rôle central à jouer pour ce qui est de permettre aux personnes sans accès à Internet de se connecter.

10. Généralement, le fruit des progrès technologiques est d'abord accessible aux pays et aux personnes qui bénéficient déjà de ressources numériques et qui peuvent se les offrir facilement. En raison de la pandémie, on craint d'autant plus que les inégalités d'accès aux technologies numériques n'accroissent les inégalités en matière de perspectives et de résultats sociaux et économiques. Il est capital d'assurer un suivi plus poussé de la dématérialisation et de ses incidences si l'on veut atteindre les objectifs fixés dans le cadre du SMSI et les objectifs de développement durable. Pour cela, il faudra accroître la coopération en faveur de l'inclusion numérique afin de permettre à toutes les personnes et aux communautés du monde entier de participer pleinement à la société de l'information.

C. Coopération numérique

11. Une nouvelle manière d'envisager la coopération numérique a été définie dans le Rapport du Secrétaire général intitulé « Plan d'action de coopération numérique », élaboré à partir des travaux du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique et de vastes consultations⁸. Ce plan d'action est une réponse aux changements complexes et aux évolutions rapides des technologies numériques et à leurs effets sur les économies et les sociétés. L'apparition de technologies nouvelles et de technologies d'avant-garde a intensifié le débat sur le rôle que celles-ci joueront à l'avenir. Les transformations que pourraient entraîner ces technologies en ce qui concerne les enjeux relatifs au développement suscitent un grand intérêt, mais les questions éthiques, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme, soulèvent également des inquiétudes, ce qui rend la coopération numérique encore plus nécessaire. Le Plan d'action met en avant le rôle fédérateur de l'ONU et expose les priorités concernant la connectivité mondiale, les biens publics numériques, l'inclusion, le renforcement des capacités, les droits de l'homme, la confiance et la sécurité et les nouvelles technologies qui apparaissent. Il y est proposé de réformer le Forum sur la gouvernance d'Internet afin de le rendre plus apte à réagir aux questions numériques, et de créer un organe consultatif multipartite sur l'intelligence artificielle.

D. Nouveaux défis liés à la gouvernance numérique

12. De nouveaux défis liés à la gouvernance se posent en permanence à mesure que la technologie progresse. La dépendance croissante des administrations à l'égard des ensembles de données et des algorithmes et la concentration des ressources numériques dans les plateformes numériques mondiales et les entreprises qui gèrent des données et des infrastructures de données soulèvent des questions d'importance cruciale, notamment des questions complexes relatives à la souveraineté et à l'obligation de rendre des comptes. Trois questions liées à la gouvernance ont pris de l'ampleur en 2020.

13. Plus on avance vers une société de l'information, plus la cybersécurité est importante. Pour utiliser les technologies numériques, il faut avoir confiance en l'intégrité des systèmes, qui va de la sécurité des infrastructures de réseau à la prévention de la fraude et à la protection des données personnelles. Chaque innovation technologique ouvre la voie à de nouveaux types de cybermenaces. La multiplication des appareils et des services offre des possibilités au grand public, mais également aux criminels. De plus, la dépendance accrue à l'égard des ressources numériques pendant la pandémie a aggravé les risques. Les gouvernements, les entreprises et d'autres parties prenantes ont travaillé ensemble dans divers forums pour faire face aux nouvelles menaces et mettre en place des modalités de gouvernance adaptées.

⁷ <https://unctad.org/webflyer/Internet-broadband-inclusive-digital-society>.

⁸ <https://www.un.org/en/content/digital-cooperation-roadmap/> ; <https://digitalcooperation.org/>.

14. Les relations et les structures économiques évoluent rapidement à mesure que la dématérialisation progresse. L'évolution rapide du rôle joué par les plateformes, la gestion des données à l'échelle mondiale et l'articulation des modèles d'activité autour des économies d'échelle dans l'exploitation des données ont été particulièrement frappantes. Dans de nombreux pays, les pouvoirs publics cherchent à mettre en place des cadres visant à réglementer les activités des plateformes et à faire en sorte que celles-ci respectent l'obligation de rendre des comptes, y compris en ce qui concerne leurs relations avec les entreprises locales, les questions de politique de concurrence et la mesure dans laquelle les entreprises du monde entier devraient contribuer, par l'impôt, à la mise en œuvre des priorités nationales de développement.

15. Les aspects environnementaux de la dématérialisation ont gagné en importance. La multiplication des appareils numériques et des applications, l'augmentation du trafic de données et la progression de la dématérialisation ont accru la consommation d'énergie, qui est une des causes des changements climatiques. Néanmoins, l'optimisation numérique grâce à des systèmes intelligents de gestion des services publics de distribution et des autres services peut aider à réduire la consommation d'énergie dans d'autres secteurs. Par ailleurs, les améliorations technologiques rapides produisent de grands volumes de déchets électroniques. Les pouvoirs publics et les entreprises cherchent des moyens de développer au maximum les avantages environnementaux découlant de la dématérialisation tout en réduisant et atténuant les coûts pour l'environnement.

II. Mise en œuvre et suivi au niveau régional

A. Afrique

16. L'Union africaine a adopté la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030) afin de favoriser une croissance innovante, inclusive et durable⁹. La Commission de l'Union africaine développe actuellement son architecture de mise en œuvre et d'évaluation avec l'appui de la Banque mondiale.

17. Le rapport économique sur l'Afrique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) intitulé *Africa 2020: Innovative Finance for Private Sector Development in Africa* (Afrique 2020 : les modalités de financement innovantes au service du développement du secteur privé en Afrique) porte sur l'exploitation des innovations relatives aux technologies financières à l'appui des progrès en faveur du développement durable.

18. La Banque mondiale a publié un rapport sur la croissance de l'économie numérique en Afrique et a réalisé deux études diagnostiques dans le cadre de son initiative pour l'économie numérique en Afrique¹⁰.

19. L'Internet Society et l'African Network Information Centre, qui est l'organisme régional de gestion des adresses Internet, ont lancé un projet visant à mesurer la résilience d'Internet en Afrique¹¹. Le Forum sur la gouvernance d'Internet en Afrique s'est tenu en ligne en novembre 2020, et les travaux se sont poursuivis, le but étant de mettre en place des forums sur la gouvernance d'Internet à l'échelle nationale et régionale et des écoles nationales de gouvernance d'Internet.

B. Asie et Pacifique

20. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont organisé conjointement une session d'examen régional sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, qui vise à améliorer la

⁹ <https://au.int/en/documents/20200518/digital-transformation-strategy-africa-2020-2030>.

¹⁰ https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/publications_ext_content/ifc_external_publication_site/publications_listing_page/google-e-economy ; <https://www.worldbank.org/en/programs/all-africa-digital-transformation>.

¹¹ <https://www.Internetsociety.org/blog/2020/11/measuring-Internet-resilience-in-africa/>.

connectivité des pays en développement sans littoral, à promouvoir le haut débit universel et à améliorer la préparation aux catastrophes¹². La CESAP s'est efforcée d'améliorer la connectivité et de surmonter les obstacles réglementaires dans les sous-régions en réalisant des études sur la mise en place conjointe des infrastructures en Asie du Sud et la gestion du trafic Internet en Asie du Sud-Est, et elle a collaboré avec l'Internet Society pour élaborer un modèle opérationnel visant à améliorer les points d'échange Internet dans le Pacifique¹³.

C. Asie occidentale

21. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a encouragé le développement des services et des infrastructures en ligne dans la région arabe, l'objectif étant de surmonter les obstacles liés à la pandémie, aux conflits en cours, à la faiblesse des infrastructures et aux problèmes de cybersécurité. Le rapport 2019 sur le développement du numérique dans la région arabe, intitulé *Towards Empowering People and Ensuring Inclusiveness* (Donner des moyens d'action et garantir la participation de tous), est consacré à l'action menée pour faciliter l'inclusion et l'autonomisation. La CESAO a aidé les gouvernements à élaborer des stratégies nationales de dématérialisation, à compiler des rapports nationaux sur le développement numérique et à publier des guides de préparation sur les mégadonnées. En outre, la CESAO a collaboré avec la Ligue des États arabes pour élaborer une stratégie arabe en matière de TIC, y compris un plan d'action dans le domaine du numérique pour la région arabe, et elle réalise actuellement, en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une étude sur la transparence des affaires publiques.

D. Europe

22. La Commission européenne a publié un document relatif à la stratégie numérique intitulé « Façonner l'avenir numérique de l'Europe », qui vise à développer les technologies dans une économie numérique compétitive et à promouvoir une société ouverte, démocratique et durable ; elle a mis en place de nouveaux cadres législatifs pour les marchés et services numériques¹⁴.

23. La Commission économique pour l'Europe (CEE) supervise le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), qui élabore des recommandations sur la facilitation du commerce et des normes électroniques relatives à l'activité des entreprises et des administrations. Le recensement des politiques d'innovation à l'échelle sous-régionale a permis d'améliorer la politique d'innovation en Europe de l'Est, ainsi qu'en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie. La CEE a collaboré avec la CESAP pour promouvoir l'innovation durable en Asie centrale.

24. Le Conseil de l'Europe a donné la priorité aux travaux relatifs à la liberté d'expression, aux effets des informations fausses et trompeuses et aux répercussions de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme.

25. Le Dialogue européen sur la gouvernance d'Internet, qui s'est tenu en ligne, a porté sur le développement durable d'Internet. Il a donné lieu à la publication d'une synthèse de la réunion virtuelle ainsi que des messages présentés pendant les débats¹⁵.

¹² <https://www.unescap.org/events/fourth-session-asia-pacific-information-superhighway-ap-steering-committee-and-wsis-regional>.

¹³ <https://www.unescap.org/resources/study-costing-operational-principles-and-modalities-proposed-south-pacific-Internet>.

¹⁴ https://ec.europa.eu/info/publications/communication-shaping-europes-digital-future_fr ;
<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-services-act-package>.

¹⁵ <https://www.eurodig.org/messages-2020/programme-2020/>.

E. Amérique latine et Caraïbes

26. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) sert de secrétariat technique au Plan d'action dans le domaine du numérique pour l'Amérique latine et les Caraïbes convenu par les ministres régionaux en 2020, où sont cités huit domaines d'intervention, à savoir l'infrastructure, l'économie numérique, l'administration numérique, l'inclusion et les compétences numériques, les technologies émergentes, la confiance et la sécurité numérique, le marché numérique régional et la coopération régionale numérique¹⁶. La CEPALC a établi des rapports sur la dématérialisation face à la pandémie, les effets de la pandémie sur le commerce électronique et la nécessité de rendre l'accès numérique universel, ainsi qu'un rapport sur le suivi de l'empreinte numérique en Amérique latine et dans les Caraïbes, où sont recensés les enseignements tirés de l'utilisation des mégadonnées pour l'évaluation de l'économie numérique¹⁷. La CEPALC gère un observatoire régional du haut débit¹⁸ et prévoit de mettre en place un observatoire économique numérique chargé de faciliter la mesure de l'utilisation des TIC.

27. L'OCDE a publié le rapport intitulé *Latin American Economic Outlook 2020: Digital Transformation for Building Back Better* (Perspectives économiques en Amérique Latine en 2020 : la transformation numérique pour reconstruire en mieux).

III. Mise en œuvre et suivi au niveau international

A. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

28. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information coordonne la mise en œuvre des textes issus du SMSI dans l'ensemble des organismes du système des Nations Unies¹⁹. Il a entamé un dialogue sur la contribution de la dématérialisation à la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, avec des contributions des chefs des organismes des Nations Unies, et a organisé une réunion sur ce thème dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable²⁰. Il a également créé une banque de données sur la transformation numérique, qui constitue un guide de référence sur les TIC et les objectifs de développement durable.

B. Assemblée générale et Conseil économique et social

29. L'Assemblée générale a adopté une résolution sur les TIC au service du développement durable²¹. Le Conseil économique et social a adopté une résolution sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du SMSI²².

C. Commission de la science et de la technique au service du développement

30. La vingt-troisième session de la Commission a été consacrée aux moyens de tirer parti des progrès technologiques rapides pour favoriser le développement inclusif et durable, et à l'évolution des technologies spatiales. Elle a également porté sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI²³.

¹⁶ <https://conferenciaelac.cepal.org/7/en/documents>.

¹⁷ <https://www.cepal.org/en/publications/45939-universalizing-access-digital-technologies-address-consequences-covid-19> ; <https://www.cepal.org/en/publications/45484-tracking-digital-footprint-latin-america-and-caribbean-lessons-learned-using-big>.

¹⁸ <https://www.cepal.org/es/observatorio-regional-de-banda-ancha>.

¹⁹ <https://www.itu.int/net4/wsis/ungis/About>.

²⁰ <https://unctad.org/topic/ecommerce-and-digital-economy/ungis-dialogue>.

²¹ A/RES/75/202.

²² E/RES/2020/12.

²³ E/2020/31-E/CN.16/2020/4.

D. Facilitation et coordination de la mise en œuvre multipartite

31. Dans le cadre de l'édition 2020 du Forum de suivi du SMSI, qui a marqué les quinze ans du SMSI, une série de réunions hebdomadaires a été organisée de juin à septembre sur les grandes orientations du SMSI en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et les moyens de favoriser la transformation numérique et les partenariats mondiaux. Des participants de quelque 150 pays ont pris part à environ 160 réunions en ligne consacrées à un vaste éventail de sujets. La table ronde ministérielle a porté sur la réduction de la fracture numérique et les enseignements tirés de la pandémie, tandis que les réunions directives de haut niveau ont eu pour thèmes la cybersécurité, les changements climatiques, l'économie numérique et les dimensions éthiques des sociétés de l'information et du savoir. La prise en compte des questions de genre, les personnes handicapées et les intérêts des jeunes et des personnes âgées ont fait l'objet de débats thématiques. La base de données relative à la réalisation des objectifs arrêtés au SMSI, gérée par l'UIT, rassemble des informations sur plus de 12 000 activités liées aux TIC et au développement menées par divers acteurs conformément aux grandes orientations du SMSI. L'UIT a publié un rapport mondial et six rapports régionaux sur la réalisation des objectifs du SMSI, ainsi qu'un recueil d'exemples d'initiatives réussies et un rapport résumant les contributions à une banque de données concernant les mesures prises pour faire face à la pandémie²⁴.

32. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a dressé le bilan des travaux menés au cours des dix dernières années et a réaffirmé son engagement en faveur du déploiement du haut débit et de la connectivité dans le cadre du rapport du Secrétaire général intitulé « Plan d'action de coopération numérique ». La Commission a publié le rapport intitulé *The State of Broadband: Tackling Digital Inequalities – A Decade for Action* (Situation du haut débit : lutter contre les inégalités numériques – Une décennie d'action), ainsi que des rapports concernant la connectivité des écoles, l'intelligence artificielle dans les soins de santé et les fausses informations en ce qui concerne la liberté d'expression ; elle a aussi créé des groupes de travail sur les modèles de financement du haut débit, la gestion des épidémies et l'apprentissage numérique. Elle a adopté un programme d'action sur la pandémie, axé sur une connectivité résiliente, un accès à un coût abordable et une utilisation sûre, et portant à la fois sur les enjeux immédiats et la reprise après la crise²⁵.

E. Société civile, entreprises et partenariats multipartites

33. Bon nombre d'activités allant dans le sens des objectifs du SMSI sont le fait d'entreprises, d'organisations de la société civile, d'universités et d'instituts techniques, ainsi que de partenariats multipartites.

34. La Chambre de commerce internationale coordonne les activités liées au SMSI dans le cadre de son initiative « Action des entreprises à l'appui de la société de l'information » et contribue aux débats internationaux, notamment au Forum sur la gouvernance d'Internet et au Forum de suivi du SMSI²⁶.

35. La Global System for Mobile Communications Association (GSMA) représente les entreprises de téléphonie mobile. Elle a publié son rapport annuel sur l'économie mobile, intitulé *The Mobile Economy 2020* (L'économie mobile en 2020), ainsi que sept rapports régionaux et les rapports intitulés *The State of Mobile Internet Connectivity 2020* (Situation de la connectivité Internet mobile en 2020) et *State of the Industry Report on Mobile Money 2019* (Situation du secteur des services monétaires par téléphonie mobile)²⁷.

²⁴ <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2020/Home/Outcomes>.

²⁵ <https://www.broadbandcommission.org/COVID19/Pages/default.aspx>.

²⁶ <https://iccwbo.org/global-issues-trends/digital-growth/Internet-governance/business-action-to-support-the-information-society-basis/>.

²⁷ <https://www.gsma.com/mobileeconomy/> ; <https://www.gsma.com/t/somic/> ; <https://www.gsma.com/sotir/>.

36. L'IFLA facilite l'accès à Internet grâce aux bibliothèques et autres installations publiques, dont beaucoup ont cessé de recevoir le public pendant la pandémie et fournissent désormais leurs services en ligne. Le Partenariat pour l'accès public, qui comprend l'Alliance for Affordable Internet, l'IFLA et la Société Internet, a publié une déclaration sur le rôle des bibliothèques²⁸.

37. L'Internet Society offre un cadre de discussion à la communauté technique et professionnelle d'Internet et aux autres acteurs concernés par le développement et la gestion d'Internet. Ses activités techniques concernent l'appui aux réseaux communautaires, les points d'échange Internet, les groupes d'opérateurs de réseaux locaux et les réseaux nationaux d'éducation et de recherche. L'Internet Society a publié un arsenal de mesures destinées à l'évaluation des effets d'Internet pour aider les parties prenantes à évaluer les incidences des politiques, des technologies et des tendances sur la fonctionnalité d'Internet²⁹.

38. Le World Wide Web Consortium élabore des normes relatives au Web. Il s'emploie à promouvoir des principes visant à améliorer les effets du Web et héberge l'Alliance for Affordable Internet.

39. L'Association pour le progrès des communications (APC), réseau international d'organisations de la société civile œuvrant dans les domaines du développement, de la défense des droits et de l'égalité des sexes, a axé ses travaux sur les questions relatives au respect des droits pendant la pandémie et sur la promotion des réseaux communautaires³⁰. Son projet d'observatoire mondial de la société de l'information porte sur les effets des TIC sur l'environnement.

F. Facilitation des grandes orientations et aperçu des activités mises en œuvre par des organismes des Nations Unies

1. Mise en œuvre des grandes orientations

40. La mise en œuvre des textes issus du SMSI est alignée sur celle du Programme de développement durable à l'horizon 2030 conformément aux résolutions 70/1 et 70/125 de l'Assemblée générale. En 2005, 11 grandes orientations ont été définies en ce qui concerne la mise en œuvre multipartite des textes issus du SMSI. Les facilitateurs chargés des grandes orientations examinent chaque année la mise en œuvre en utilisant une matrice relative aux grandes orientations et aux objectifs de développement durable³¹. Dans le cadre du Forum de suivi du SMSI se sont tenues une réunion en ligne des facilitateurs et des réunions consacrées à chacune des grandes orientations, ce qui a abouti à l'élaboration de documents finaux relatifs à la pandémie et à l'évaluation des activités menées au cours des quinze dernières années aux fins de la mise en œuvre des grandes orientations³².

a) Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des technologies de l'information et des communications au service du développement (C1)

41. La participation multilatérale, multipartite et multidisciplinaire, dont l'importance a été réaffirmée dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Plan d'action de coopération numérique », a été au cœur de la mise en œuvre des textes issus du SMSI.

²⁸ <https://p4pa.net/2020-declaration/>.

²⁹ <https://www.Internetsociety.org/issues/Internet-way-of-networking/Internet-impact-assessment-toolkit/>.

³⁰ <https://www.apc.org/fr/plan-strategique-2020-2023-dapc>.

³¹ https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2018/Files/documents/outcomes/WSISForum2018_WSIS-SDGSMatrix.pdf.

³² <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2020/Agenda/Session/374> ; https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2020/Files/outcomes/draft/WSISForum2020_OutcomeDocument_DRAFT-20201204.pdf ; https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2020/Files/outcomes/draft/WSISForum2020_WSISActionLinesContributingTowardsAcceleratedAction_DRAFT.pdf.

42. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA) a organisé une réunion d'experts et élaboré un rapport sur le rôle des technologies numériques dans la transition vers le développement durable et la justice sociale, en préparation de la cinquante-neuvième session de la Commission du développement social³³.

43. Les activités de l'UIT sont détaillées dans le rapport annuel sur la mise en œuvre du plan stratégique et les activités de l'Union³⁴. L'UIT a présenté le Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social comme une manifestation en ligne tenue tout au long de l'année et axée sur les applications potentielles des nouvelles technologies. Le forum et l'exposition sur le monde numérique virtuel ont mis en lumière les mesures prises face à la pandémie et l'évolution de l'économie numérique³⁵. L'UIT a lancé une série de manifestations « En route pour Addis » dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021³⁶.

44. Le Forum économique mondial a poursuivi son examen de l'évolution des TIC et des nouvelles technologies. Les rapports intitulés *State of the Connected World 2020* (Situation du monde connecté en 2020) et *Global Technology Governance Report 2021: Harnessing Fourth Industrial Revolution Technologies in a COVID-19 World* (Rapport sur la gouvernance mondiale des technologies en 2021 : les technologies de la quatrième révolution industrielle dans un monde touché par la COVID-19) sont axés sur les conséquences de la pandémie. La Conférence sur les droits organisée en ligne en juillet 2020 a été consacrée aux droits de l'homme³⁷.

b) *Infrastructure de l'information et des communications (C2)*

45. Du fait de la pandémie de COVID-19, on a assisté à une hausse de la demande d'infrastructures de TIC, qui facilitent l'activité économique et permettent de maintenir les interactions sociales.

46. L'Union postale universelle a œuvré en faveur de la modernisation de l'infrastructure postale. L'UIT a collaboré avec les gouvernements en vue de favoriser la mise en place d'infrastructures, l'élaboration de stratégies nationales relatives au haut débit, la réglementation des communications et la gestion du spectre radioélectrique. Elle a également cartographié le déploiement des réseaux haut débit par près de 500 opérateurs, et formulé de nouvelles recommandations techniques³⁸.

47. Les infrastructures de réseaux non traditionnelles font l'objet d'une attention accrue. L'UIT a publié le document intitulé *The Last-mile Internet Connectivity Solutions Guide: Sustainable Connectivity Options for Unconnected Sites* (Guide des solutions concernant la connectivité Internet du dernier kilomètre : possibilités de connectivité durable dans les zones non connectées). La Commission « Le large bande au service du développement durable » s'est employée à promouvoir sa stratégie visant à connecter l'Afrique grâce au haut débit, dont l'objectif est de garantir l'accès universel d'ici à 2030, et le rapport intitulé *The State of Broadband 2020* (Situation du haut débit en 2020) contient des recommandations générales sur la lutte contre les inégalités numériques pendant la décennie d'action³⁹. L'APC a publié des directives stratégiques et réglementaires pour permettre aux opérateurs locaux de s'intégrer dans un écosystème d'infrastructures plus diversifié⁴⁰.

³³ E/CN.5/2021/3 ; <https://www.un.org/development/desa/dspd/united-nations-commission-for-social-development-csod-social-policy-and-development-division/csod59.html>.

³⁴ <https://www.itu.int/en/council/planning/Documents/Annual-report-2019-E.pdf>.

³⁵ <https://aiforgood.itu.int/programme/> ; <https://digital-world.itu.int/events/itu-virtual-digital-world-2020/daily-highlights/>.

³⁶ <https://www.itu.int/fr/mediacentre/Pages/pr25-2020-2021-World-Telecommunication-Development-Conference-Road-to-Addis.aspx>.

³⁷ <https://gfmd.info/event/rightscon-online-2020/>.

³⁸ <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Technology/Pages/InteractiveTransmissionMaps.aspx> ; <https://www.itu.int/en/itu-wsis/Pages/Contribution.aspx>.

³⁹ <https://www.worldbank.org/en/topic/digitaldevelopment/publication/connecting-africa-to-broadband-a-roadmap-for-inclusive-growth>.

⁴⁰ <https://www.apc.org/en/pubs/expanding-telecommunications-operators-ecosystem-policy-and-regulatory-guidelines-enable-local>.

48. Dans son rapport intitulé *Digital Economy Outlook 2020* (Perspectives de l'économie numérique 2020), l'OCDE souligne la demande accrue de connectivité de haute qualité et les obstacles posés par les fractures numériques et, de ce fait, revoit actuellement sa recommandation sur le développement du haut débit.

49. La GSMA, l'UIT, le Forum économique mondial et la Banque mondiale ont publié un plan d'action conjoint et un appel à l'action en faveur du développement des infrastructures de haut débit et de l'utilisation du haut débit dans le cadre de la pandémie⁴¹. Dans son rapport intitulé *State of Mobile Internet Connectivity Report 2020* (Situation de la connectivité Internet mobile en 2020), la GSMA indique que près de la moitié de la population mondiale utilise l'Internet mobile et que la technologie 4G représente plus de la moitié des connexions mobiles, mais qu'il existe d'importantes différences de couverture entre les zones urbaines et rurales et des obstacles à l'utilisation, notamment le coût élevé des appareils mobiles.

c) *Accès à l'information et au savoir (C3)*

50. L'accès à la connectivité, à l'information et au savoir a pris de l'importance depuis le début de la pandémie, et on craint notamment que les inégalités numériques n'aggravent les inégalités sociales et économiques existantes.

51. L'UIT a publié, en ligne et dans son rapport intitulé *Facts and Figures* (Faits et chiffres), des informations sur les télécommunications, la connectivité Internet et l'accès aux données⁴².

52. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a publié le rapport « De la promesse à la pratique », qui porte sur l'accès à l'information au service du développement durable.

53. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'UIT ont constaté qu'il y avait des différences majeures en matière d'accès à Internet entre les enfants vivant dans les pays à revenu élevé et ceux vivant dans les pays à faible revenu⁴³.

54. Dans son rapport intitulé *Mobile Gender Gap Report 2020* (rapport 2020 sur l'écart entre les sexes dans le domaine de la téléphonie mobile), la GSMA indique que les femmes sont 20 % moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'Internet mobile, avec des écarts de plus de 35 % en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, et qu'il y a une grande différence liée au sexe dans l'accès à un Internet de meilleure qualité et aux appareils tels que les smartphones⁴⁴. La GSMA a également publié un document intitulé *Reaching 50 Million Women with Mobile: A Practical Guide* (Atteindre le nombre de 50 millions d'utilisatrices d'un appareil mobile : guide pratique).

55. La World Wide Web Foundation et l'Alliance for Affordable Internet ont publié un rapport sur l'accessibilité financière de l'accès à Internet, y compris des appareils⁴⁵.

56. En ce qui concerne les personnes handicapées, la CESAO a élaboré un modèle de politique nationale de cyberaccessibilité pour la région arabe, afin de permettre aux personnes handicapées d'accéder aux TIC et aux services publics, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a examiné la question de l'accessibilité pour les utilisateurs ayant une déficience visuelle et la GSMA a étudié la question de l'accessibilité⁴⁶.

⁴¹ <http://pubdocs.worldbank.org/en/788991588006445890/Speedboat-Partners-COVID-19-Digital-Development-Joint-Action-Plan.pdf>.

⁴² <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx> ; <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx>.

⁴³ https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/youth_home_Internet_access.aspx.

⁴⁴ <https://www.gsma.com/r/gender-gap/>.

⁴⁵ <https://a4ai.org/research/from-luxury-to-lifeline-reducing-the-cost-of-mobile-devices-to-reach-universal-Internet-access/>.

⁴⁶ <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/blog/the-mobile-disability-gap-report-2020/>.

d) *Renforcement des capacités (C4)*

57. Le manque de compétences dans le domaine des TIC freine l'adoption et l'utilisation efficace des nouvelles technologies.

58. Le DESA a créé la plateforme technologique en ligne 2030 Connect pour faciliter l'échange d'idées et de technologies entre entrepreneurs, innovateurs et étudiants au sujet des objectifs de développement durable⁴⁷.

59. L'Académie de l'UIT a publié un kit pratique sur les compétences numériques pour aider les décideurs qui entreprennent des évaluations nationales des compétences numériques. De plus, les centres d'excellence de l'UIT, placés sous l'égide de l'Académie, s'emploient à promouvoir le perfectionnement professionnel, la recherche et la mise en commun des connaissances⁴⁸. L'UIT a diffusé une série d'entretiens sur le SMSI afin de mieux faire comprendre les questions liées aux TIC⁴⁹.

60. Le partenariat mondial Equals a publié le rapport intitulé *Perceptions of Power: Championing Female Leadership in Technology* (Perceptions du pouvoir : défendre l'exercice de l'autorité par les femmes), suite à un examen de l'égalité des sexes dans le développement des compétences numériques⁵⁰.

e) *Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (C5)*

61. En raison de la pandémie, la question de la confiance dans les activités et les transactions en ligne a pris de l'importance. Le recours accru au télétravail et aux activités en ligne a créé un environnement propice aux activités des cybercriminels⁵¹.

62. L'Union africaine a publié de nouvelles lignes directrices sur la protection des données. La Commission européenne a adopté une stratégie de cybersécurité pour la décennie numérique dans le cadre de sa stratégie numérique⁵². L'UIT et d'autres organismes ont mené, en collaboration avec le Global Cyber Security Capacity Centre de l'Université d'Oxford, des évaluations des capacités en matière de cybersécurité. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime fournit des ressources et mène des activités de renforcement des capacités pour lutter contre la cybercriminalité et il s'emploie à promouvoir l'utilisation des TIC dans les systèmes judiciaires, avec les partenaires des Nations Unies, dans le cadre du Réseau mondial pour l'intégrité de la justice. Le Forum économique mondial a publié des rapports sur le partenariat contre la cybercriminalité, les risques systémiques découlant de la cybersécurité et des technologies émergentes et le renforcement de la sécurité collective par la mise en commun des cyberinformations⁵³. Des équipes nationales d'intervention en cas d'atteinte à la sécurité informatique ont été créées dans de nombreux pays, avec l'appui du Forum of Incident Response and Security Teams.

63. L'UIT a publié de nouvelles lignes directrices sur la protection en ligne des enfants, à l'intention des parents, des éducateurs, des décideurs et des entreprises⁵⁴. Le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie orientale et le Pacifique a publié une analyse des stratégies visant à prévenir la violence à l'égard des enfants et l'exploitation des enfants en ligne⁵⁵.

⁴⁷ <https://tfm2030connect.un.org/>.

⁴⁸ <https://academy.itu.int/digital-skills-assessment-guidebook> ; <https://academy.itu.int/index.php/centres-excellence/coe-overview>.

⁴⁹ <https://wsistalkx.buzzsprout.com/>.

⁵⁰ <https://www.equals.org/publications> ; <https://www.equals.org/taking-stock>.

⁵¹ <https://www.oecd.org/digital/oecd-digital-economy-outlook-2020-bb167041-en.htm>.

⁵² <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/eus-cybersecurity-strategy-digital-decade>.

⁵³ <https://www.weforum.org/reports/partnership-against-cybercrime> ; <https://www.weforum.org/reports/future-series-cybersecurity-emerging-technology-and-systemic-risk> ; <https://www.weforum.org/reports/cyber-information-sharing-building-collective-security>.

⁵⁴ <https://www.itu-cop-guidelines.com/>.

⁵⁵ <https://www.unicef.org/eap/reports/what-works-prevent-online-and-offline-child-sexual-exploitation-and-abuse>.

64. La gestion des données sanitaires a été une question centrale pendant la pandémie. Le rapport du Conseil de l'Europe sur la protection des données en 2020 porte sur les solutions numériques adoptées pour faire face à la pandémie. Le Conseil de l'Europe a publié des déclarations sur la protection des données et le suivi numérique des contacts⁵⁶.

f) *Créer un environnement propice (C6)*

65. La question de la position dominante sur les marchés des services Internet et de l'architecture des plateformes a fait l'objet d'une attention accrue, notamment dans le contexte des dispositions légales et réglementaires proposées par la Commission européenne⁵⁷.

66. La vingtième édition du Colloque mondial des régulateurs, qui avait pour thème « La roue du changement réglementaire : la réglementation au service de la transformation numérique », a porté sur la réglementation après la pandémie, la réglementation collaborative, la concurrence à l'ère du numérique, l'attribution du spectre, la sécurité numérique et l'accessibilité, et les participants ont approuvé des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques⁵⁸.

67. Le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT et la Banque mondiale ont publié le Manuel sur la réglementation du numérique et ont lancé une plateforme en ligne s'y rapportant⁵⁹. En outre, l'UIT héberge des portails d'information et met à disposition des ressources sur les questions réglementaires. Axé sur la réglementation collaborative de cinquième génération, le rapport *Global ICT Regulatory Outlook 2020* constitue une nouvelle référence en matière de réglementation des TIC et énumère des règles d'or pour l'adoption de stratégies relatives au large bande fixe et mobile. L'UIT a aussi publié un recueil des mesures prises dans le secteur des télécommunications pour faire face à la pandémie à l'ère du numérique⁶⁰.

68. L'OCDE a recensé les moyens réglementaires permettant d'assurer l'accès à Internet pendant la pandémie et a préconisé leur adoption⁶¹.

g) *Les applications TIC (C7)*

Administration électronique

69. Il ressort de l'Enquête des Nations Unies sur l'administration en ligne que l'administration électronique a continué de croître tant à l'échelle nationale que locale, mais que des disparités persistent entre les régions⁶². Le Rapport 2020 sur les objectifs de développement durable a mis en lumière le rôle des données issues des TIC s'agissant de suivre les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs. En 2021, le rapport de la CNUCED sur l'économie numérique sera axé sur les flux de données transfrontières et leur incidence sur le développement, et le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde portera sur les données au service d'une vie meilleure⁶³.

70. Les données provenant de diverses sources se sont avérées essentielles pour suivre l'évolution de la pandémie et recenser les mesures efficaces. Dans son rapport intitulé *Compendium of Digital Government Initiatives in Response to the COVID-19 Pandemic* (Recueil des mesures prises dans le domaine de l'administration en ligne pour lutter contre la COVID-19), le DESA recense les initiatives lancées pour fournir des informations propres

⁵⁶ <https://www.coe.int/fr/web/data-protection/-/digital-solutions-to-fight-covid-19-council-of-europe-report-on-data-protection-2020> ; <https://www.coe.int/en/web/data-protection/covid-19-data-protection> ; <https://www.coe.int/en/web/data-protection/contact-tracing-apps>.

⁵⁷ <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-services-act-package>.

⁵⁸ <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/GSR/2020/Pages/default.aspx>.

⁵⁹ <https://www.itu.int/fr/myitu/publications/2020/08/31/09/09/digital%20regulation%20handbook/> ; [digitalregulation.org/](https://www.digitalregulation.org/).

⁶⁰ https://reg4covid.itu.int/wp-content/uploads/2020/06/ITU_COVID-19_and_Telecom-ICT.pdf.

⁶¹ <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/keeping-the-internet-up-and-running-in-times-of-crisis-4017c4c9/>.

⁶² <https://www.un.org/development/desa/publications/publication/2020-united-nations-e-government-survey>.

⁶³ <https://consultations.worldbank.org/consultation/wdr2021>.

à soutenir la santé publique et l'activité économique pendant la crise⁶⁴. Le Forum mondial des Nations Unies sur les données a souligné qu'il fallait que les secteurs public et privé coopèrent plus étroitement sur la question de la gestion des données, tant dans le contexte de la pandémie que dans la perspective, à plus long terme, de la réalisation des objectifs⁶⁵.

71. Créé par la CNUCED, le Global Cyberlaw Tracker (inventaire mondial de la cyberlégislation) permet de suivre l'application des cadres juridiques régissant le commerce électronique⁶⁶. Le réseau Internet and Jurisdiction Policy gère une base de données sur les mesures de gouvernance numérique prises dans le monde⁶⁷.

Commerce électronique

72. La pandémie a eu des conséquences non négligeables pour le commerce national et international, notamment la réduction de l'activité économique globale et l'accélération de la croissance du commerce en ligne, en particulier sur les marchés intérieurs. La CNUCED a coordonné l'établissement d'un rapport de recherche mondial sur les effets sur le commerce électronique, à partir des contributions des commissions régionales de l'ONU, et a publié *Impact of the COVID-19 Pandemic on Trade and Development*, un rapport sur les répercussions de la pandémie sur le commerce et le développement⁶⁸. La CNUCED et le Centre du commerce international (ITC) ont mené une enquête sur le commerce électronique et les comportements des consommateurs⁶⁹.

73. La CNUCED a continué de promouvoir l'adoption de stratégies relatives au commerce électronique et la mobilisation de ressources dans ce domaine par l'intermédiaire de l'initiative eTrade for All, un partenariat entre l'ONU et d'autres organisations internationales axé sur les stratégies nationales, les infrastructures, les cadres réglementaires, la logistique, les systèmes de paiement, les compétences, le financement du numérique et le rôle de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur. Organisée en ligne, sa Semaine du commerce électronique a réuni plus de 2 000 participants originaires de 134 pays⁷⁰. La quatrième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique a porté sur les plateformes numériques et la création de valeur dans les pays en développement et sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique⁷¹. En outre, la CNUCED et les parties prenantes à l'initiative eTrade for All ont achevé sept nouvelles évaluations de l'état de préparation au commerce électronique et ont examiné l'incidence des précédentes évaluations dans un rapport sur l'application accélérée des recommandations issues des évaluations⁷². L'ITC, la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont lancé un service d'assistance révisité sur le commerce international afin de venir en aide aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises.

74. La CEE a continué d'élaborer des normes commerciales, y compris sur les guichets uniques, les chaînes de blocs et les mesures visant à appliquer l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges ; elle a aussi étoffé son guide sur la facilitation des échanges et a lancé de nouveaux outils et bases de données en ligne.

75. Lancée par l'UIT et l'Université de Stanford, l'Initiative mondiale sur la monnaie numérique vient compléter l'Initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière, pilotée par l'UIT, la Banque mondiale et la Bill and Melinda Gates Foundation⁷³.

⁶⁴ <https://www.un.org/en/desa/countries-step-innovation-efforts-using-over-500-digital-apps-fight-covid-19>.

⁶⁵ <https://unstats.un.org/sdgs/hlg/Global-data-communitys-response-to-COVID-19/>.

⁶⁶ <https://unctad.org/topic/e-commerce-and-digital-economy/e-commerce-law-reform/summary-adoption-e-commerce-legislation-worldwide>.

⁶⁷ <https://www.internetjurisdiction.net/publications/retrospect#eyJ0byI6IjIwMjAtMTEifQ==>.

⁶⁸ <https://unctad.org/webflyer/impact-covid-19-pandemic-trade-and-development-transitioning-new-normal>.

⁶⁹ https://unctad.org/system/files/official-document/dtlstictinf2020d1_en.pdf.

⁷⁰ <https://unctad.org/meeting/eweek-online-events-dialogues-webinars-and-meetings>.

⁷¹ <https://unctad.org/meeting/intergovernmental-group-experts-e-commerce-and-digital-economy-fourth-session>.

⁷² <https://unctad.org/webflyer/fast-tracking-implementation-etrade-readiness-assessments>.

⁷³ <https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/dcgi/Pages/default.aspx>.

76. Dans son rapport sur le développement industriel pour 2020, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel s'est intéressée en particulier à l'industrialisation à l'ère du numérique. Pendant la pandémie, elle a appuyé les mesures prises pour soutenir l'industrie manufacturière et l'innovation numérique.

77. L'OMC a publié son rapport sur le commerce mondial pour 2020, intitulé « Les politiques publiques visant à promouvoir l'innovation à l'ère numérique ». Les débats sur le commerce électronique se sont poursuivis au Conseil du commerce des services et les participants à l'Accord sur les technologies de l'information ont discuté du renforcement de l'application de l'Accord.

78. Le Fonds monétaire international (FMI) a publié un document de travail sur la fiscalité de l'économie numérique⁷⁴. La Banque mondiale a publié son rapport sur le développement dans le monde pour 2020, qui portait sur le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur.

79. Le Forum économique mondial a publié *Mapping Trade Tech: Trade in the Fourth Industrial Revolution* (Vue d'ensemble des technologies au service du commerce : les échanges à l'heure de la quatrième révolution industrielle) et *Advancing Digital Trade in Asia* (Faire progresser le commerce numérique en Asie), et a formulé des recommandations concernant les paiements transfrontières⁷⁵.

80. La GSMA a publié *Le point sur le secteur : les services d'argent mobile en 2019* et a lancé un indice de la réglementation des services d'argent mobile⁷⁶.

Téléenseignement

81. Décidée dans de nombreux pays en raison de la pandémie, la fermeture des écoles a permis de prendre conscience des possibilités offertes par l'enseignement à distance et des difficultés qui y sont associées.

82. Fondée par l'UNESCO, la Coalition mondiale pour l'éducation réunit des organisations internationales, des autorités nationales et des partenaires du secteur privé et a pour objectif de préserver la qualité de l'éducation et de garantir l'égalité d'accès à celle-ci en temps de crise ; elle est secondée par l'Académie mondiale des compétences, qui vise à renforcer l'employabilité et la résilience en cas de crise⁷⁷. L'une des manifestations organisées pendant la Semaine de l'apprentissage mobile a porté sur les mesures prises pendant la pandémie en matière d'apprentissage à distance. En outre, l'UNESCO a lancé une coalition dynamique pour les ressources éducatives libres⁷⁸.

83. Mise sur pied par l'UNICEF et l'UIT, l'initiative Giga vise à connecter toutes les écoles à Internet et a été lancée dans 11 pays. Rattaché à la Commission sur le large bande, le groupe de travail sur la connectivité dans les écoles a publié *The Digital Transformation of Education: Connecting Schools, Empowering Learners* (La transformation numérique de l'éducation : connecter les écoles, autonomiser les élèves).

Télesanté

84. La pandémie a été la principale préoccupation des organismes chargés de la santé, l'OMS en tête. En plus de répondre aux questions liées à la santé publique et à la médecine, l'OMS a publié des directives sur la recherche des contacts, y compris sur les considérations éthiques, et sur la communication relative aux risques et la mobilisation de la population⁷⁹.

⁷⁴ <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2020/05/29/Tec-h-tonic-Shifts-Taxing-the-Digital-Economy-49363>.

⁷⁵ <https://www.weforum.org/reports/connecting-digital-economies-policy-recommendations-for-cross-border-payments>.

⁷⁶ <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/the-mobile-money-regulatory-index/>.

⁷⁷ <https://globaleducationcoalition.unesco.org/global-skills-academy>.

⁷⁸ <https://fr.unesco.org/themes/building-knowledge-societies/oer/dynamic-coalition>.

⁷⁹ <https://apps.who.int/iris/handle/10665/332265> ; <https://apps.who.int/iris/handle/10665/332082> ; https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Ethics_Contact_tracing_apps-2020.1 ; [https://www.who.int/publications/i/item/risk-communication-and-community-engagement-\(rccc\)-action-plan-guidance](https://www.who.int/publications/i/item/risk-communication-and-community-engagement-(rccc)-action-plan-guidance).

L'OMS et d'autres organismes ont constaté que la désinformation pouvait nuire à la santé publique pendant la pandémie⁸⁰. Après avoir organisé une conférence sur la gestion des « infodémies », l'OMS met actuellement sur pied un réseau de réseaux sur la santé numérique afin de recenser les possibilités et de coordonner les partenariats multipartites. En outre, elle exécute sa stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025, qui donne la priorité à la collaboration mondiale et au transfert de connaissances, à l'application de stratégies nationales en matière de santé numérique, à l'amélioration de la gouvernance et à la mise en place de systèmes de santé centrés sur l'humain⁸¹. L'OMS et l'UIT ont publié *Digital Health Platform Handbook: Building a Digital Information Infrastructure (Infostructure) for Health*, un manuel sur l'élaboration d'une infrastructure numérique d'information pour la santé. L'OMS, l'OMPI et l'OMC ont publié une étude sur une approche intégrée de la lutte contre la pandémie réunissant la santé, le commerce et la propriété intellectuelle⁸².

85. Dans une note d'orientation, l'UNESCO replace la désinformation dans son contexte et examine les moyens d'y remédier⁸³.

86. L'Alliance pour la riposte contre l'infodémie en Afrique regroupe 13 organisations internationales et vise à lutter contre la désinformation en Afrique⁸⁴.

87. La Commission sur le large bande a publié le rapport *Reimagining Global Health through Artificial Intelligence: The Road Map to AI Maturity* (Réimaginer la santé mondiale grâce à l'intelligence artificielle : vers la maturité de l'intelligence artificielle). La GSMA a rendu compte des expériences de plusieurs pays en développement dans le domaine de la santé numérique⁸⁵.

88. Les aspects éthiques de la numérisation dans le domaine de la santé ont pris de l'importance pendant la pandémie. Dans son plan d'action stratégique sur les droits de l'homme et les technologies en biomédecine, le Conseil de l'Europe examine ces questions à la lumière de l'évolution rapide des technologies⁸⁶.

Cybertravail

89. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a organisé un webinaire mondial afin de faire connaître les conclusions de son projet sur l'avenir du travail dans les TIC, qui portait sur la pénurie de compétences, le renforcement des compétences et les migrations internationales⁸⁷.

90. Dans un document de travail, la Banque mondiale s'est penchée sur les possibilités offertes par le télétravail dans plusieurs pays⁸⁸.

91. Le Forum économique mondial a publié *Jobs of Tomorrow: Mapping Opportunity in the New Economy* (Les emplois de demain : les possibilités offertes par la nouvelle économie) et *The Future of Jobs Report 2020* (Rapport 2020 sur l'avenir de l'emploi), deux rapports dans lesquels est soulignée l'incidence que les nouvelles technologies continuaient d'avoir sur l'emploi. En outre, le Forum a organisé le Sommet pour la réinitialisation de l'emploi, afin d'étudier les modifications de l'environnement de l'emploi dues aux changements économiques et sanitaires, lancé le programme *Reskilling Revolution* (La révolution des

⁸⁰ <https://www.who.int/fr/news/item/23-09-2020-managing-the-covid-19-infodemic-promoting-healthy-behaviours-and-mitigating-the-harm-from-misinformation-and-disinformation>.

⁸¹ <https://www.who.int/teams/risk-communication/infodemic-management/1st-who-infodemiology-conference> ; <https://www.who.int/docs/default-source/documents/g4dhdaa2a9f352b0445bafbc79ca799dce4d.pdf>.

⁸² <https://www.who.int/publications/i/item/9789240008267>.

⁸³ https://en.unesco.org/sites/default/files/disinfodemic_deciphering_covid19_disinformation.pdf.

⁸⁴ <https://news.un.org/en/story/2020/12/1079222>.

⁸⁵ <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/resources/digital-health-a-health-system-strengthening-tool-for-developing-countries/>.

⁸⁶ <https://www.coe.int/fr/web/bioethics/strategic-action-plan>.

⁸⁷ https://www.ilo.org/global/docs/WCMS_755306/lang--en/index.htm.

⁸⁸ <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34277>.

reconversions) afin d'aider les pays à acquérir les compétences nécessaires à l'ère du numérique, et élaboré des principes directeurs pour le bon fonctionnement des plateformes⁸⁹.

Cyberécologie

92. Plusieurs organismes des Nations Unies ont publié un rapport sur les technologies de pointe au service de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques⁹⁰. Pour la première fois de son histoire, le Forum sur la gouvernance d'Internet s'est penché sur les questions environnementales. La CEE a continué de contribuer au développement du Système de partage d'informations sur l'environnement de l'Agence européenne pour l'environnement, grâce auquel les décideurs peuvent élaborer leurs politiques environnementales à partir d'éléments factuels⁹¹. L'UIT et l'Université des Nations Unies ont publié une étude statistique et analytique sur les déchets d'équipements électriques et électroniques⁹². Plusieurs organisations, dont l'APC, se sont penchées sur l'économie circulaire du numérique, qui vise à rendre la production et la consommation numériques plus durables⁹³.

93. L'UIT a publié des Lignes directrices relatives à l'élaboration de plans nationaux pour les télécommunications d'urgence, ainsi que d'autres ressources pour aider les pays à garantir la résilience des communications pendant les crises, notamment un guide sur les mesures à prendre en cas de pandémie et une analyse des possibilités qui s'offrent aux femmes et des contraintes auxquelles elles sont soumises en situation d'urgence⁹⁴.

94. Dans son rapport sur l'état des villes dans le monde 2020, qui portait sur les bénéfices de l'urbanisation durable, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains a examiné ce que les nouvelles technologies pouvaient apporter aux villes. Dans le cadre de l'initiative Tous unis pour des villes intelligentes et durables, l'UIT a publié un rapport intitulé *Accelerating City Transformation Using Frontier Technologies*, consacré à l'accélération de la transformation des villes grâce aux technologies de pointe.

95. Le Système d'information de l'Organisation météorologique mondiale utilise des technologies géospatiales et d'autres TIC afin d'étayer ses analyses météorologiques et d'éclairer la prise de décisions liées au climat, à l'eau et à l'environnement. La Conférence sur les données a jeté les bases de la modernisation complète de la gestion des données météorologiques, qui sera fondée sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre d'une approche globale des systèmes terrestres. Une plateforme communautaire a été créée afin de faciliter la mise en commun d'informations et d'expériences⁹⁵.

Cyberagriculture

96. La pandémie a réduit les revenus et accru la pression sur les chaînes d'approvisionnement alimentaires, augmentant les risques de famine et de malnutrition.

97. Lancée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'initiative « Main dans la main » vise à éradiquer la faim et la pauvreté dans les pays les plus vulnérables. La FAO gère la plateforme de collaboration « e-agriculture », qui permet

⁸⁹ <https://fr.weforum.org/events/the-jobs-reset-summit-2020/about> ; <https://www.weforum.org/press/2020/01/the-reskilling-revolution-better-skills-better-jobs-better-education-for-a-billion-people-by-2030> ; <https://www.weforum.org/reports/the-charter-of-principles-for-good-platform-work>.

⁹⁰ <https://www.itu.int/en/mediacentre/Pages/pr07-2020-frontier-technologies-are-key-tools-to-combat-climate-change.aspx>.

⁹¹ <https://www.unecp.org/environmental-policy/environmental-monitoring-and-assessment/areas-of-work/shared-environmental-information-system.html>.

⁹² <https://www.itu.int/en/ITU-D/Environment/Pages/Spotlight/Global-Ewaste-Monitor-2020.aspx>.

⁹³ <https://www.apc.org/en/publications/circular-guide#background>.

⁹⁴ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Emergency-Telecommunications/Pages/Publications/2020/Guidelines-for-TTX.aspx> ; <https://www.itu.int/en/ITU-D/Emergency-Telecommunications/Pages/telecommunications-ICT-contingency-plan-pandemic-response.aspx> ; <https://www.itu.int/en/ITU-D/Emergency-Telecommunications/Documents/2020/D-HDB-EMERGENCY.01-2020-PDF-F.pdf?csf=1&e=01nqtA>.

⁹⁵ <https://public.wmo.int/fr/plate-forme-communautaire-de-1%E2%80%99omm>.

l'échange en ligne de connaissances sur l'agriculture et le développement rural, et elle a collaboré avec l'UIT afin de soutenir l'élaboration de stratégies de cyberagriculture dans huit pays⁹⁶. À sa 165^e session, le Conseil de la FAO a adopté un nouveau plan d'action et un programme de travail sur la numérisation et a soutenu la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques. La FAO et l'UIT ont publié une étude sur la cyberagriculture en Europe et en Asie centrale et ont organisé un forum sur les possibilités offertes par la cyberagriculture en Asie et dans le Pacifique⁹⁷.

98. La CEE a lancé un marché numérique conçu pour réduire la perte et le gaspillage de denrées alimentaires⁹⁸.

Cyberscience

99. À sa vingt-troisième session, la Commission de la science et de la technique au service du développement a examiné le rôle des sciences, des technologies et de l'innovation dans le domaine du développement durable, en accordant une attention particulière aux technologies spatiales⁹⁹.

100. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a encouragé l'innovation numérique dans le contexte de la lutte contre la pandémie.

101. Pendant la pandémie, l'UNESCO a organisé un dialogue sur la science ouverte, a soumis, pour examen par les États membres, un projet de recommandation sur le sujet et a organisé un sommet sur la littératie des futurs afin de discuter des moyens de tirer parti de l'innovation intellectuelle¹⁰⁰.

102. La FAO, l'OIT, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'OMS et l'OMPI collaborent avec l'Association internationale des éditeurs scientifiques, techniques et médicaux dans le cadre du programme Research4Life, qui permet aux pays en développement d'accéder à des revues, des livres et des bases de données scientifiques.

h) *Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)*

103. L'UNESCO a lancé un bulletin en ligne sur les conséquences de la pandémie pour la culture, a mis à disposition des ressources sur la gestion de l'impact de la pandémie sur les communautés autochtones et sur leur patrimoine et leur artisanat, et a adopté une déclaration sur les langues autochtones dans laquelle elle aborde notamment l'autonomisation numérique, les technologies linguistiques et les médias autochtones¹⁰¹. Elle a également lancé l'initiative Tech Cul, qui vise à favoriser la collaboration entre les entrepreneurs et les institutions concernées afin de soutenir les organisations culturelles pendant la pandémie.

104. Les questions liées à l'identité numérique ont fait l'objet de nombreuses discussions en 2020. La Banque mondiale a élaboré un guide sur l'identité numérique à l'intention des professionnels du domaine¹⁰². La GSMA a réalisé une étude sur les nouveaux systèmes d'identité numérique liés à l'utilisation du téléphone mobile en Afrique subsaharienne¹⁰³.

⁹⁶ <http://www.fao.org/hand-in-hand/fr/> ; www.fao.org/e-agriculture/.

⁹⁷ <http://www.fao.org/about/meetings/council/cl165/documents/fr/> ;
<http://www.fao.org/publications/card/en/c/CA9578EN/> ; <http://www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/en/c/1697/>.

⁹⁸ <http://feedup.unecce.org/>.

⁹⁹ <https://unctad.org/fr/meeting/commission-de-la-science-et-de-la-technique-au-service-du-developpement-vingt-troisieme>.

¹⁰⁰ <https://en.unesco.org/science-sustainable-future/open-science/recommendation> ; <https://fr.unesco.org/news/apprendre-concevoir-lavenir-premier-sommet-mondial-litteratie-futurs-lunesco>.

¹⁰¹ <https://fr.unesco.org/news/culture-covid-19-impact-reponse> ; <https://en.unesco.org/news/pinos-declaration-chapoltepek-lays-foundations-global-planning-international-decade-indigenous>.

¹⁰² <https://id4d.worldbank.org/guide>.

¹⁰³ <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/resources/reimagining-identity-ecosystems-in-subsaharan-africa-with-mobile/>.

i) *Média (C9)*

105. Le rôle du journalisme et les risques de désinformation ont été des thèmes de premier plan pendant la pandémie. Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a présenté un rapport sur les pandémies et la liberté d'opinion et d'expression¹⁰⁴.

106. L'UNESCO a publié un rapport sur l'indépendance des journalistes et la confiscation des médias, a continué de s'intéresser aux questions liées à la sécurité des journalistes, en particulier des femmes, notamment dans le contexte du lancement d'un fonds mondial de défense des médias réunissant plusieurs donateurs, et s'est servie de ses indicateurs de développement des médias pour étudier les conditions dans lesquelles opèrent les médias dans plusieurs pays¹⁰⁵.

107. La Commission sur le large bande a publié le rapport *Balancing Act: Countering Digital Disinformation While Respecting Freedom of Expression* (Lutte contre la désinformation en ligne et respect de la liberté d'expression : une histoire d'équilibre).

108. Le Conseil de l'Europe a poursuivi son action en faveur de la liberté des médias et de la sécurité des journalistes.

j) *Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)*

109. De nombreuses organisations internationales ont réfléchi aux moyens de contenir la pandémie tout en respectant les droits de l'homme et en permettant le développement. La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a examiné l'incidence des nouvelles technologies sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des rassemblements, y compris des manifestations pacifiques¹⁰⁶. Le Conseil de l'Europe a mis à disposition une « boîte à outils » sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit¹⁰⁷.

110. La crise a ravivé le débat sur la protection et la confidentialité des données. L'ONU et d'autres organismes ont publié une déclaration conjointe sur la protection des données et le respect de la vie privée dans le cadre de la riposte à la COVID-19¹⁰⁸. Le Rapporteur spécial sur le droit à la vie privée a établi un rapport sur le respect de la vie privée dans le contexte de la pandémie, y compris pour ce qui est de la recherche des contacts¹⁰⁹. Le Forum économique mondial a examiné la question de la redéfinition de la confidentialité des données¹¹⁰.

111. L'UNESCO élabore actuellement une recommandation sur les fondements éthiques de l'intelligence artificielle et encourage l'adoption d'un cadre d'analyse des réalisations de l'intelligence artificielle qui soit fondé sur les principes du respect des droits, de l'ouverture, de l'accessibilité et de la participation multipartite¹¹¹.

112. Le bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie et le Pacifique a publié les conclusions d'une étude sur l'utilisation des médias sociaux par les enfants et les adolescents¹¹². Dans le cadre du partenariat « Generation AI », l'UNICEF a élaboré des orientations stratégiques sur les droits de l'enfant dans le contexte de l'émergence de l'intelligence artificielle¹¹³. Il a également élaboré un manifeste sur la bonne administration des données relatives aux

¹⁰⁴ A/HRC/44/49.

¹⁰⁵ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375061> ; <https://fr.unesco.org/themes/safety-journalists/dgreport> ; <https://fr.unesco.org/news/rapporteuse-speciale-lonu-violence-contre-femmes-publie-rapport-securite-femmes-journalistes> ; <https://en.unesco.org/global-media-defence-fund> ; <https://fr.unesco.org/programme/ipdc/initiatives/mdis>.

¹⁰⁶ A/HRC/44/24.

¹⁰⁷ <https://www.coe.int/fr/web/congress/covid-19-toolkits>.

¹⁰⁸ <https://www.un.org/fr/coronavirus/joint-statement-data-protection-and-privacy-covid-19-response>.

¹⁰⁹ A/75/147.

¹¹⁰ <https://www.weforum.org/reports/redesigning-data-privacy-reimagining-notice-consent-for-humantechnology-interaction>.

¹¹¹ <https://fr.unesco.org/artificial-intelligence/ethics> ; <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372132>.

¹¹² <https://www.unicef.org/eap/reports/our-lives-online>.

¹¹³ <https://www.unicef.org/globalinsight/featured-projects/ai-children>.

enfants, ainsi que des recommandations sur l'évaluation de l'impact des jeux en ligne sur les enfants à l'intention des acteurs du secteur¹¹⁴. En outre, il a lancé, en coopération avec la Commission européenne, une étude sur l'utilisation des technologies numériques par les enfants pendant la pandémie. Pour sa part, le Conseil de l'Europe a publié le Manuel pour les décideurs politiques sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique, ainsi que des conseils aux parents sur l'éducation à l'ère du numérique, en particulier sur la protection contre les abus sexuels¹¹⁵.

113. ONU-Femmes a appelé l'attention sur les menaces de violence et le harcèlement sexuel en ligne, y compris sur le détournement des nouvelles technologies, et a examiné la question des espaces numériques sûrs pour les filles et les femmes. La World Wide Web Foundation a publié *Women's Rights Online: Closing the Digital Gender Gap for a More Equal World* (Droits des femmes en ligne : combler l'écart numérique entre les hommes et les femmes pour un monde plus égalitaire).

k) *Coopération internationale et régionale (C11)*

114. La pandémie a été le principal axe de coopération internationale et régionale en 2020. Le PNUD a joué le rôle de coordonnateur technique des initiatives engagées par le système des Nations Unies pour faire face aux répercussions socioéconomiques de la pandémie, et a souligné l'intérêt de la numérisation, tant à court terme que pour reconstruire en mieux¹¹⁶.

115. Dans son plan d'action de coopération numérique, le Secrétaire général définit un cadre de coopération multilatérale et multipartite qui vise à favoriser le développement du numérique, à atténuer les risques potentiels associés à la numérisation et à promouvoir les biens publics numériques afin de créer un monde plus équitable. Le Plan d'action est axé sur la connectivité, l'inclusion, le renforcement des capacités, les droits de l'homme, la confiance et la sécurité et la coopération dans le développement de l'intelligence artificielle. L'UIT et d'autres organismes ont organisé des webinaires et des forums afin d'engager des discussions multipartites sur des aspects du Plan d'action¹¹⁷. À l'aune du Plan d'action, la Digital Public Goods Alliance a élaboré une norme d'évaluation des biens publics numériques¹¹⁸.

116. L'Équipe spéciale sur le financement numérique des objectifs de développement durable a publié *People's Money: Harnessing Digitalization to Finance a Sustainable Future* (L'argent des gens : mettre à profit la numérisation pour financer un avenir durable), un rapport dans lequel elle souligne la nécessité de créer un système financier centré sur la personne qui tirerait parti des avancées de l'identité et de l'infrastructure numériques, afin de concevoir une nouvelle génération de plateformes de financement numériques.

117. L'UIT a publié un recueil des contributions relatives à la mise en œuvre des textes issus du SMSI ; lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable, elle a rendu compte des travaux qu'elle avait menés en partenariat avec d'autres organismes.

2. Application des thèmes

a) *Mécanismes de financement*

118. La pandémie a mis en lumière la nécessité d'investir dans la connectivité afin de prévenir les inégalités numériques qui viennent creuser les inégalités sociales et économiques.

119. Dans son rapport *Connecting Humanity: Assessing Investment Needs of Connecting Humanity to the Internet by 2030*, l'UIT évalue les investissements à réaliser dans les domaines de l'infrastructure, de la réglementation, des compétences et du développement de

¹¹⁴ <https://www.unicef.org/globalinsight/good-governance-childrens-data> ; <https://www.unicef.org/partnerships/unicef-publishes-recommendations-online-gaming-industry-assessing-impact-children>.

¹¹⁵ <https://edoc.coe.int/en/children-s-rights/7512-la-parentalite-a-l-ere-du-numerique-conseils-aux-parents-pour-la-protection-en-ligne-des-enfants-contre-l'exploitation-sexuelle-et-les-abus-sexuels.html>.

¹¹⁶ <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/coronavirus.html>.

¹¹⁷ <https://www.itu.int/en/itu-wsis/Pages/Contribution.aspx>.

¹¹⁸ <https://digitalpublicgoods.net/standard/>.

contenu en vue de connecter l'humanité à Internet d'ici à 2030, et présente des moyens de mobiliser les fonds nécessaires.

120. Un groupe de travail de la Commission sur le large bande examine des modèles de financement pour le développement durable du large bande¹¹⁹.

121. Les entreprises de TIC comptent parmi les plus grandes entreprises mondiales et investissent dans les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, et dans de nouveaux moyens d'améliorer la connectivité. La contribution du financement du développement est non négligeable, notamment dans des domaines qui attirent moins les investisseurs commerciaux. La Banque mondiale a mis sur pied des programmes d'investissement dans le numérique dans plusieurs régions d'Afrique et a financé des activités menées dans certains pays. Elle élabore des mécanismes de gestion à long terme de la crise liée à la COVID-19, qui visent notamment à augmenter la bande passante en vue d'assurer la connectivité, à garantir la continuité des opérations et à favoriser la technologie financière et les modèles d'activité numériques. À l'instar du Partenariat pour le développement numérique – dont elle coordonne les activités, la Banque mondiale s'est beaucoup intéressée à l'investissement dans la connectivité, avec des programmes axés sur les données et les indicateurs, l'économie numérique, la cybersécurité, l'Internet inclusif, l'administration numérique et la généralisation des services, applications et plateformes numériques¹²⁰. Les investissements privés réalisés par le Partenariat sont la principale source de financement dans le secteur des TIC¹²¹.

b) *Gouvernance d'Internet*

Renforcement de la coopération

122. Les signataires de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont pris acte de la nécessité de renforcer la coopération sur les questions de politique générale de portée internationale qui concernent Internet. L'Assemblée générale a pris note des travaux du Groupe de travail sur le renforcement de la coopération de la Commission de la science et de la technique au service du développement, ainsi que de la nécessité de poursuivre le dialogue et l'action visant à renforcer la coopération, conformément à ce qui était envisagé dans l'Agenda de Tunis¹²².

Forum sur la gouvernance d'Internet

123. Au début de la pandémie, le Groupe consultatif multipartite du Forum sur la gouvernance d'Internet a élaboré un plan d'urgence pour l'organisation du Forum en visio-conférence. La quinzième réunion annuelle, qui s'est donc tenue en ligne, avait pour thème principal « Internet au service de la résilience humaine et de la solidarité » et a aussi porté sur les données, la confiance, l'inclusion et l'environnement, la pandémie et le Plan d'action de coopération numérique du Secrétaire général. Plus de 6 000 personnes originaires de 173 pays se sont inscrites, et plus de la moitié d'entre elles participaient au Forum pour la première fois. Plus de 250 séances ont été diffusées en direct et avaient été programmées pour permettre la participation du plus grand nombre de personnes possible, sur différents fuseaux horaires. Un rapport de synthèse a été publié, ainsi que des communications sur les principaux thèmes couverts et sur les conclusions de la table ronde des parlementaires et du sommet de la jeunesse¹²³. Il ressort de ces documents finaux que le lien entre numérisation et développement durable est de plus en plus reconnu, que la coopération interdisciplinaire, intersectorielle et multipartite est essentielle, et qu'il est nécessaire que le Forum collabore davantage avec d'autres instances internationales.

¹¹⁹ <https://broadbandcommission.org/workinggroups/Pages/WG6-2019.aspx>.

¹²⁰ <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2020/10/26/digital-development-partnership-annual-report-responding-to-the-covid-19-crisis>.

¹²¹ <http://documents1.worldbank.org/curated/en/848061587152231518/pdf/Digital-Development-Partnership-Annual-Review-2019-Making-Sure-That-No-One-Is-Left-Behind-in-the-Digital-Age.pdf>.

¹²² A/RES/75/202.

¹²³ <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-2020-outputs>.

124. Les activités intersessions ont été menées par les coalitions dynamiques, qui sont à actuellement au nombre de 23, et par les forums sur les bonnes pratiques en matière de cybersécurité, de contenus locaux, de genre et d'accès, et de données et nouvelles technologies. En outre, un rapport sur l'expérience de ces forums a été établi et soumis au Groupe consultatif multipartite, pour examen¹²⁴. Huit nouveaux forums sur la gouvernance d'Internet ont été créés à l'échelle nationale et régionale, ce qui porte le nombre total de ces forums – nationaux, régionaux et de la jeunesse – à 131. Beaucoup d'entre eux ont organisé des réunions en ligne tout au long de l'année¹²⁵. Rattaché au Groupe consultatif, un groupe de travail sur le renforcement et la stratégie du Forum examine actuellement les améliorations proposées dans le Plan d'action¹²⁶.

c) *Mesure de la contribution des TIC au développement*

125. Le Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement, qui réunit 14 organismes des Nations Unies et organisations internationales concernés par la collecte et l'analyse des données, étudie les tendances et propose des indicateurs visant à améliorer les mesures relatives à la société de l'information. La Commission de statistique de l'ONU a approuvé la nouvelle liste thématique d'indicateurs relatifs aux TIC qui a été établie par le Groupe de travail du Partenariat sur les TIC au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Cette liste couvre la disponibilité et l'utilisation des TIC pour la réalisation des objectifs, l'utilisation des TIC par les entreprises, l'administration en ligne, les déchets d'équipements électriques et électroniques et l'éducation¹²⁷.

126. L'UIT gère la base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, qui regroupe plus de 180 indicateurs portant sur plus de 200 pays, et publie des faits et des chiffres qu'elle tire de cette base de données, ainsi qu'un bilan de l'évolution des prix des TIC¹²⁸. Elle a publié un guide révisé sur la collecte de données administratives sur les télécommunications et un manuel révisé pour mesurer l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et l'utilisation de ces technologies¹²⁹. Le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde s'est tenu en ligne en décembre 2020¹³⁰. L'UIT a créé un cadre de suivi visant à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de son programme Connect 2030, à savoir la croissance, l'inclusivité, la durabilité, l'innovation et les partenariats dans le domaine des TIC. Ces progrès sont présentés dans le rapport annuel sur les activités et la mise en œuvre du plan stratégique¹³¹.

127. La CNUCED a mis à jour son manuel sur la production de statistiques sur l'économie numérique¹³². L'UNESCO publie des rapports sur l'environnement numérique dans certains pays, qu'elle établit à partir des indicateurs sur l'universalité d'Internet, eux-mêmes fondés sur les principes du respect des droits, de l'ouverture, de l'accès et de la participation multipartite. Une vingtaine de ces rapports sont à divers stades d'élaboration¹³³. Le FMI, l'OCDE et l'OMC ont publié le *Handbook on Measuring Digital Trade* (Manuel sur la mesure des échanges numériques)¹³⁴. La GSMA a dressé un bilan des faits nouveaux dans le domaine de la téléphonie mobile dans ses rapports *The Mobile Economy 2020* (L'économie

¹²⁴ <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/dynamic-coalitions> ;
<https://www.intgovforum.org/multilingual/content/bpf-on-bpfs>.

¹²⁵ <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/igf-regional-and-national-initiatives>.

¹²⁶ <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/working-group-on-igf-strengthening-and-strategy-wg-strategy>.

¹²⁷ E/2020/24-E/CN.3/2020/37 ; E/CN.3/2020/23.

¹²⁸ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/wtid.aspx> ; <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx> ; <https://www.itu.int/en/mediacentre/Pages/pr08-2020-Measuring-Digital-Development-ICT-Price-Trends-2019.aspx>.

¹²⁹ https://www.itu.int/en/publications/ITU-D/pages/publications.aspx?parent=D-IND-ITC_IND_HBK-2020&media=paper ; https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/manual/ITUManualHouseholds2020_F.pdf.

¹³⁰ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/events/wtis2020/default.aspx>.

¹³¹ <https://itu.foleon.com/itu/connect-2030-agenda/home/>.

¹³² <https://unctad.org/meeting/working-group-measuring-e-commerce-and-digital-economy-first-meeting>.

¹³³ <https://fr.unesco.org/indicateurs-universalite/C3%A9-internet>.

¹³⁴ <https://www.oecd.org/sdd/its/handbook-on-measuring-digital-trade.htm>.

mobile 2020) et *The State of Mobile Internet Connectivity 2020* (État de la connectivité Internet sur mobile 2020), et elle a aussi publié le rapport *Mobile Gender Gap Report 2020* (Téléphonie mobile et écarts entre les genres 2020). Créé par la GSMA, l'indice de connectivité mobile évalue l'infrastructure mobile, l'accessibilité financière, l'état de préparation des utilisateurs, le contenu et les services dans plus de 150 pays. L'Alliance for Affordable Internet a évalué les coûts de l'accès à Internet et a formulé des recommandations sur l'accessibilité financière pendant la pandémie¹³⁵.

IV. Conclusions et suggestions : vers le relèvement après la pandémie

128. L'adoption, il y a quinze ans, de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information a marqué le début d'une nouvelle phase du SMSI, à savoir l'application des principes et la réalisation des objectifs approuvés pendant le Sommet en vue de bâtir une société de l'information à dimension humaine, ouverte à tous et privilégiant le développement¹³⁶.

129. Bien des choses ont changé ces quinze dernières années¹³⁷. La plupart des objectifs envisagés lors du SMSI ont été atteints, voire dépassés. Beaucoup plus de personnes ont aujourd'hui accès et recours aux services numériques. Des applications et services, inconnus en 2005, sont aujourd'hui au cœur de la vie de nombreuses personnes. Les appareils mobiles ont évolué et les téléphones globalement assez simples du passé sont devenus des ordinateurs qui tiennent dans la main et sont dotés d'une myriade de fonctionnalités. Les médias sociaux et l'informatique en nuage se sont généralisés et ont une grande influence sur la vie des personnes et sur leurs moyens de subsistance. Les nouvelles vagues d'innovation prévues pourraient transformer les efforts déployés pour réaliser les objectifs de développement durable.

130. L'accès aux TIC reste cependant très inégal entre et au sein des pays, entre les hommes et les femmes, entre les populations qui vivent dans des régions différentes ou entre celles qui ont des expériences de vie différentes. Les aspirations en matière de développement ont été soutenues dans certains domaines, mais déçues dans d'autres, en raison de conséquences involontaires et de circonstances défavorables. Les technologies de l'information ont été utilisées à bon escient, mais ont aussi causé du tort.

131. Les années qui se sont écoulées depuis le SMSI ont mis en avant de nombreux éléments : le pouvoir qu'a la technologie de façonner les sociétés et les difficultés que celles-ci rencontrent lorsqu'elles tentent de tirer le meilleur parti de la technologie ; l'interdépendance entre les possibilités et les risques ; l'importance qu'il y a à combler ou atténuer la fracture numérique ; le fait qu'il est de plus en plus admis que l'avènement d'une société de l'information à dimension humaine, ouverte à tous et privilégiant le développement dépend de la force du lien qui unit le développement humain et le développement technologique.

132. L'année 2020 a été centrée sur la pandémie de COVID-19. Les TIC ont joué un rôle crucial en permettant une plus grande résilience face aux effets de la pandémie. Elles ont facilité la continuité de la fourniture de soins de santé, de l'éducation, de l'activité économique et du divertissement. Ce faisant, elles ont très certainement accéléré la numérisation et la transition vers une société de l'information. La pandémie a néanmoins mis en évidence les inégalités persistantes en matière de services numériques. Les personnes qui ont accès aux TIC ou dont le travail repose sur l'utilisation des TIC sont plus à même de surmonter certaines des difficultés découlant de la pandémie que les personnes qui n'y ont pas accès. Le manque d'égalité en matière d'accès au numérique, de connectivité, d'accès sur le plan financier, d'aptitude à se servir des outils numériques et de ressources numériques a contribué aux inégalités économiques et sociales. La pandémie a très clairement prouvé que

¹³⁵ <https://a4ai.org/affordability-report/report/2020/> ; <https://webfoundation.org/research/covid-19-policy-briefings/>.

¹³⁶ https://www.itu.int/net/wsis/outcome/booklet/declaration_A.html.

¹³⁷ <https://unctad.org/webflyer/fifteen-years-world-summit-information-society>.

si l'on voulait récolter les fruits de la société de l'information, il fallait que ceux-ci soient mis à la disposition de tous de manière plus équitable.

133. Trois autres défis ressortent des sujets traités et des initiatives et documents cités dans le présent rapport, ainsi que de l'expérience acquise dans la gestion de la pandémie. Ils s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action de coopération numérique du Secrétaire général.

134. Il va de soi que la contribution des TIC au développement dépend du degré de coopération entre les diverses parties prenantes. La crise de la COVID-19 a démontré que les partenariats, par exemple entre les techniciens et les experts dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'environnement, étaient indispensables pour que la technologie puisse répondre aux besoins non satisfaits dans ces domaines. La Commission de la science et de la technique au service du développement est une instance essentielle à l'examen inclusif des incidences du progrès technologique, y compris de la numérisation, et des questions de coopération et de gouvernance dans le domaine.

135. Les pays et les communautés n'ont pas les mêmes besoins. Il est essentiel d'appréhender l'impact des nouvelles technologies dans différents contextes afin de maximiser leur contribution au développement. Il faut donc accroître la participation d'experts et de groupes originaires du monde entier pour que les besoins des pays en développement soient pleinement pris en compte dans la société de l'information qui prend corps.

136. Le but de la communauté internationale est de mettre en œuvre les textes issus du SMSI d'une manière qui contribue aussi à la réalisation des objectifs de développement durable. Au sortir de la pandémie, l'objectif ne sera pas de revenir au statu quo antérieur, mais de reconstruire en mieux, en exploitant le potentiel des technologies actuelles afin de favoriser un relèvement inclusif et durable. En 2025, lorsque l'Assemblée générale examinera les résultats de la mise en œuvre des textes issus du SMSI, la réussite de la société de l'information sera évaluée à l'aune des possibilités qu'elle aura créées pour tous, du degré de prospérité qu'elle aura permis d'atteindre, des personnes qu'elle aura protégées et des bénéficiaires qu'elle aura permis de tirer de la coopération numérique entre les pays, les parties prenantes et les secteurs de développement.
